SEP Société suisse de la sclérose en plaques

Info-SEP

Tysabri™ (Natalizumab)

Tysabri™ est utilisé dans le traitement de la sclérose en plaques récurrente-rémittente. Vous trouverez ici toutes les informations importantes sur le traitement par Tysabri™. Pour de plus amples informations sur les médicaments et les traitements disponibles, lisez l'Info-SEP «Traitement de la sclérose en plaques».

L'essentiel en bref

- Tysabri™ est utilisé dans le traitement de la SEP récurrente-rémittente très active chez l'adulte.
- Le médicament ralentit l'évolution de la maladie.
- Il est administré par perfusion tous les 28 jours par un spécialiste.

Principe actif et effet

Le principe actif natalizumab contenu dans Tysabri™ appartient à la classe des inhibiteurs sélectifs des molécules d'adhésion (inhibiteurs SAM).

Le natalizumab bloque certaines cellules immunitaires avant qu'elles n'attaquent le système nerveux central. Il évite ainsi le développement de foyers inflammatoires. Le natalizumab réduit le nombre de poussées. L'évolution de la maladie peut être ralentie.

Indications

Tysabri™ est indiqué pour le traitement de la SEP récurrente-rémittente fortement active, avec un statut négatif des anticorps anti-JCV.

Contre-indications

Ne prenez pas ce médicament dans les cas suivants:

- Hypersensibilité à la substance active et aux excipients
- Système immunitaire affaibli
- Après une leucoencéphalopathie multifocale progressive (LEMP)

Il est recommandé de faire preuve de prudence dans les cas suivants:

- Grossesse et allaitement

Effets secondaires possibles

Le natalizumab peut provoquer les effets secondaires suivants:

- Réactions allergiques à la perfusion
- Maux de tête, vertiges, vomissements, nausées
- Infections des voies urinaires
- Démangeaisons
- Douleurs articulatoires, raideur musculaire, fièvre, abattement

Le médicament n'affecte pas la qualité du sperme.

Autres effets secondaires possibles:

Le traitement par Tysabri™ peut occasionner l'apparition de la leucoencéphalopathie multifocale progressive (LEMP), une infection virale extrêmement rare mais grave et potentiellement mortelle. En cas de suspicion de LEMP, il convient de procéder à une évaluation immédiate.

Mesures de précaution

Une image IRM récente, datant de moins de 3 mois, doit être disponible avant le début du traitement.

Un traitement antérieur avec des médicaments qui affaiblissent le système immunitaire ainsi que la durée du traitement par Tysabri™ augmentent le risque de développer une LEMP. Un test de dé-

tection des anticorps au JC virus permet de vérifier si les personnes sont porteuses du virus. Le risque de développer une LEMP semble beaucoup plus bas chez les personnes qui ne présentent pas d'anticorps au JC virus. Afin de déceler une éventuelle LEMP à temps, des contrôles sanguins (test d'anticorps JC), ainsi que des contrôles neurologiques sont effectués à intervalles réguliers. En cas de traitement par Tysabri™, vous serez informé(e) des symptômes et des examens seront effectués immédiatement en cas de suspicion de LEMP. Vous recevrez un passeport de patient Tysabri™.

Administration
Tysabri™ 300 mg est administré soit toutes les quatre semaines sous forme de perfusion durant au moins 2 heures, soit par deux injections sous-cutanées espacées de 30 minutes. Le médicament est administré par un professionnel dans un cabinet ou une clinique de neurologie.

Durée du traitement
Le traitement est une thérapie à long terme. Consultez votre neurologue si vous souhaitez arrêter le traitement.

Passage au Tysabri™
Le passage de l'interféron bêta ou de l'acétate de glatiramère au Tysabri™ peut se faire directement. Si vous êtes traité par un autre médicament évolutif de la SEP, une marge de sécurité entre les traitements sera étudiée.

Voyages
Le passeport du patient Tysabri™ doit se trouver dans le bagage à main.

Coûts
Tysabri™ est remboursé par la caisse-maladie dans le cadre de l'assurance de base. Votre médecin déposera une demande de garantie de prise en charge auprès de votre caisse-maladie ou de la Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie (SVK). Il vérifiera ensuite tous les ans s'il est judicieux de poursuivre le traitement.

La Société suisse SEP est neutre et indépendante. Elle n'accepte aucun soutien financier de l'industrie pharmaceutique.

Remarques
- En cas de désir d'enfant, le neurologue discutera avec vous de la réalisation du traitement.
- Vous trouverez de plus amples informations destinées aux patients sur le médicament sur www.swissmedicinfo.ch.
- Cette Info-SEP concerne les adultes. Lisez également l'Info-SEP «Traitement de l'évolution pour enfants et adolescents atteints de SEP».
- Pour plus d'informations, demandez conseil à votre médecin ou à la Société suisse SEP.

Infoline SEP
0844 737 463
Lu – ve de 9h00 à 13h00

05/2023

Société suisse de la sclérose en plaques
Rue du Simplon 3 / 1006 Lausanne
Information: www sclerose-en-plaques.ch / 021 614 80 80
info@sclerose-en-plaques.ch

La Société SEP n'accepte aucun soutien financier de l'industrie pharmaceutique. Nous vous remercions pour votre don !